



GRAND CONSEIL

Postulat - 25_POS_10 - Patrick Simonin et consorts au nom des députées et députés de l'arrondissement Jura-Nord vaudois - Transports publics dans le Jura-Nord vaudois

Texte déposé :

Le Jura-Nord vaudois, un vaste territoire géographique où, par monts et par vaux, de campagnes en agglomération, la complexité d'un réseau de transports publics efficient et incitatif est ardue. L'objectif de ce postulat est de disposer d'un projet pour cette région dans ce domaine avec un calendrier crédible. Ceci afin d'unir toutes les autorités vaudoises, des échelons locaux à national, dans leur ouvrage afin d'atteindre un objectif commun. Ceci dans une intense coordination avec les CFF, dont les décisions sur la ligne du Pied-du-Jura ont des conséquences sur tout le réseau de transports publics Jura-Nord vaudois (*Détermination sur la réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation 23_INT_77 Pierre Dessemontet et consorts - Horaires CFF 2025 et dégradation de l'accessibilité croisée entre arcs lémanique et jurassien : que compte faire le Conseil d'Etat ?*). Ainsi qu'avec le soutien des entreprises de transport locales qui savent jouer un rôle de tampon, très à l'écoute des besoins locaux et capables de collaborations proactives avec les CFF.

Des dernières réponses à des interventions parlementaires sur ce sujet :

- *postulat (08_POS_049) de Maximilien Bernhard – pour un meilleur développement de transports publics sur l'axe Chavornay-Vallorbe.*
- *interpellation (18_INT_168) de Jean-Daniel Carrard - Pour un soutien du Conseil d'Etat à la création d'une halte CFF à Y-Parc.*
- *interpellation (23_INT_97) Patrick Simonin – Horaires CFF 2025, quelles conséquences sur notre réseau régional ?*
- *résolution (24_RES_11) Mathilde Marendaz – Suppression de l'arrêt de train Yverdon-Champ Pittet : nous demandons une action du Conseil d'Etat.*

il en ressort que, même si des avancées notables de l'offre sont à enregistrer, cette dernière s'appauvrit dans certains cas, et que des points restent ouverts comme de nombreuses questions sans réponse.

Dans sa Vision 2050 de Stratégie cantonale ferroviaire, qui vise des lignes ambitieuses et cohérentes, le réseau se densifie et c'est une bonne nouvelle. Un nouveau RER Orbe – Grandson y apparaît notamment. Ce dernier, sur le schéma présenté lors de la conférence de presse, ne traverse pas la Gare de Chavornay. D'un point de vue visionnaire également, indiquer que les lignes Vallorbe/Le Brassus – Lausanne et Orbe – Chavornay ne sont distantes, au plus court que d'environ 2'100 mètres. Utopique d'imaginer une ligne Vallorbe/Le Brassus – Croy/Vallon du Nozon – Orbe Nestlé/Les Ducats – Chavornay – Y-Parc – Yverdon-les-Bains – Grandson ? Combien d'emplois ? D'écoles,

hautes, ou professionnelles ? De lieux touristiques ? pouvant drainer des voyageurs supplémentaires sur cette véritable diagonale du Nord vaudois. Il n'est pas interdit de se poser la question au vu du développement en cours sur ce tronçon (économique, lieux de formation et touristique).

Points ouverts et questions sans réponse :

- développement de l'offre transfrontalière (ferroviaire et bus), qui s'est même appauvrie avec le Covid-19.
- opportunités liées au développement économique de La Vallée de Joux.
- le dimensionnement d'une offre régionale de stationnement P+R.
- quel nouvel horizon pour la halte d'Y-Parc, 2025-2030 n'étant plus d'actualité ?
- quel avenir pour les gares fermées de l'Yverdon – Sainte-Croix, au nombre de 4, dont celles d'Essert-sous-Champvent et La Brinaz, dernièrement rénovées à grand frais pour répondre à la LHand ?
- la construction, onéreuse pour le Canton, de lieux de croisements sur l'Yverdon – Sainte-Croix se succèdent pour réagir aux horaires des CFF. Celui proche de Six-Fontaine sera-t-il le bon ?
- quand le RER Orbe-Lausanne aura-t-il Lausanne comme destination finale (en place de Renens VD prévu initialement) ?
- quelle entreprise de transport aura la concession du RER Orbe-Lausanne ? (cette notion de concession des lignes n'est pas anodine dans une région où une entreprise ferroviaire et des entreprises de transports de voyageurs régionales sont actives et reconnues pour leur fiabilité et la qualité de leurs services).

Dans un souci d'anticipation plutôt que de constantes réactions, l'ensemble des députées et députés du Jura-Nord vaudois s'unit pour inviter le Conseil d'Etat, sur la base de toutes les interrogations susmentionnées, à présenter un rapport présentant dans le détail, et sous tous les paramètres évoqués (lignes, arrêts, cadences), le réseau souhaité pour cette région.

Ceci sous une approche multimodale, tenant également compte du concept « Transports'45 » proposée par le DETEC. En tenant compte également de son évolution démographique ainsi que de son potentiel en nouveaux emplois et nouveaux lieux de formation.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Aliette Rey-Marion (UDC)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Carine Carvalho (SOC)
5. Carole Dubois (PLR)

6. Carole Schelker (PLR)
7. Cédric Echenard (SOC)
8. Cédric Weissert (UDC)
9. Cendrine Cachemaille (SOC)
10. Claire Attinger Doepper (SOC)
11. Claude Nicole Grin (VER)
12. Cloé Pointet (V'L)
13. Denis Dumartheray (UDC)
14. Eliane Desarzens (SOC)
15. Fabrice Tanner (UDC)
16. Felix Stürner (VER)
17. Georges Zünd (PLR)
18. Géraldine Dubuis (VER)
19. Guy Gaudard (PLR)
20. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
21. Jean-Daniel Carrard (PLR)
22. Jean-Franco Paillard (PLR)
23. Jean-Marc Udriot (PLR)
24. John Desmeules (PLR)
25. José Durussel (UDC)
26. Josephine Byrne Garelli (PLR)
27. Laure Jatton (SOC)
28. Laurence Bassin (PLR)
29. Laurence Creteigny (PLR)
30. Laurent Balsiger (SOC)
31. Mathieu Balsiger (PLR)
32. Mathilde Marendaz (EP)
33. Monique Ryf (SOC)
34. Muriel Thalmann (SOC)
35. Nicolas Bolay (UDC)
36. Olivier Agassis (UDC)
37. Olivier Petermann (PLR)
38. Pierre Dessemontet (SOC)
39. Pierre Zwahlen (VER)
40. Pierre-François Mottier (PLR)
41. Regula Zellweger (PLR)
42. Sabine Glauser Krug (VER)
43. Sandra Pasquier (SOC)
44. Sébastien Cala (SOC)
45. Sergei Aschwanden (PLR)
46. Stéphane Balet (SOC)
47. Théophile Schenker (VER)
48. Thierry Schneiter (PLR)
49. Valérie Zonca (VER)
50. Yves Paccaud (SOC)